



Bilan de session du Bloc Québécois :

### **Fier et fiable serviteur du Québec**

**Laurentides–Labelle, le 22 juin 2021** – Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois, et Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle et vice-présidente du caucus du Bloc Québécois, ont dressé le bilan de la session parlementaire au cours de laquelle le Bloc Québécois a fait des gains historiques et défendu fièrement la nation québécoise à Ottawa.

« Dans la dernière semaine uniquement, la Chambre a pris acte que le Québec pouvait s’inscrire dans la Constitution en tant que nation française, puis a voté en faveur de l’application de la Charte de la langue française aux entreprises sous juridiction fédérale. Ce sont deux gains importants pour le Québec à l’initiative du Bloc Québécois. Pas plus tard qu’hier, nous avons coupé les vivres au projet de commission pancanadienne des valeurs mobilières, auquel le Québec est vivement opposé depuis des décennies. Et encore cette nuit, nous permettons l’adoption du projet de loi C-10 sur le soutien à la culture, pour lequel seuls le Québec et son milieu culturel étaient prêts à se battre. Le Bloc Québécois a fièrement défendu la nation québécoise, quotidiennement transformé l’ordre du jour à Ottawa et fait des gains dans les dossiers prioritaires du Québec », a déclaré M. Blanchet.

### **Le Québec : une nation française**

Dans un vote historique à l’initiative du Bloc Québécois, la Chambre des communes a pris acte que le Québec inscrira dans la Constitution canadienne que les Québécoises et les Québécois forment une nation dont le français est la seule langue officielle et commune. La Chambre, à l’exception des libéraux de Justin Trudeau, s’est également prononcée en faveur de l’application de la loi 101 aux entreprises sous juridiction fédérale. Tous les partis se sont toutefois prononcés contre un autre projet de loi du Bloc exigeant la connaissance suffisante du français afin d’obtenir la citoyenneté à partir du Québec. « L’Assemblée nationale a aujourd’hui les coudées franches pour adopter des lois qui correspondent au statut de nation du Québec. Ce constat des élus fédéraux à savoir que le Québec se définit comme une nation de langue française devra dorénavant être un facteur-clé de leurs décisions, particulièrement en matière de promotion au Québec de notre langue officielle et commune », a fait valoir le chef du Bloc Québécois.

### **Proche des priorités de la population**

Le Bloc Québécois a convaincu la Chambre de la nécessité de défendre les personnes les plus vulnérables : les aînés et les personnes atteintes de maladies graves. « Nous avons rallié la Chambre des communes en faveur d’une hausse de la pension de vieillesse de 110 \$ de tous les 65 ans et plus, contre la volonté du gouvernement de créer deux classes d’aînés. Nous avons également obtenu l’appui des parlementaires à notre projet de *Loi d’Émilie Sansfaçon* à la nécessité de faire passer les prestations de maladie de l’assurance-emploi à 50 semaines, un combat nécessaire que notre ancienne députée de Laurentides–Labelle, Johanne Deschamps, a défendu sans relâche. Ce sont-là deux combats que nous n’abandonnerons jamais et pour lesquels je suis très fier de continuer la bataille à mon tour », a déclaré la députée de Laurentides–Labelle.

Dans le cadre du débat sur l’aide médicale à mourir, M. Blanchet a exceptionnellement offert son soutien à un bâillon du gouvernement, rendu nécessaire pour faire adopter cette loi. Puis, tout récemment, le Bloc Québécois a travaillé de concert avec les représentants des Premières Nations et des Inuits afin d’élaborer un plan d’action pour faire la lumière sur la tragédie historique des pensionnats autochtones.

### **Une gestion plus responsable de la pandémie**

Le Bloc Québécois est intervenu à maintes reprises pour corriger les lacunes dans la gestion de la crise sanitaire. Ses élus ont notamment talonné le gouvernement sur les enjeux frontaliers, exigeant un resserrement de mesures comme la suspension de vols provenant de pays aux prises avec des nouveaux variants, l'interdiction de financer les quarantaines des touristes du temps des Fêtes aux frais des contribuables et l'obligation pour les voyageurs non essentiels de subir des quarantaines supervisées. « Je n'ose pas imaginer ce qui se serait produit si personne n'avait talonné le gouvernement jusqu'à ce qu'il daigne faire son travail », a déploré M<sup>me</sup> Gaudreau.

« Nous étions là pour assurer la sécurité de la population, mais aussi pour l'aider à traverser la crise. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour faire adapter les programmes fédéraux aux différents types de travailleurs du Québec, notamment les travailleurs autonomes, ainsi qu'aux différents modèles de PME. Nous avons également obtenu gain de cause afin que les compagnies aériennes remboursent leurs clients pour les vols annulés si elles veulent de l'aide à même les fonds publics. Évidemment, nous avons aussi protégé les contribuables en mettant fin à l'octroi gouvernemental de généreux contrats sans appel d'offres aux proches des libéraux, comme lors du scandale WE Charity, dont j'ai contribué pendant 14 mois, incluant tout l'été dernier, dans deux comités permanents, à mettre la lumière sur ce gigantesque scandale éthique et de gestion à la légère des finances publiques », a poursuivi Marie-Hélène.

### **L'économie des régions à cœur**

Le Bloc Québécois a mis de l'avant les priorités économiques des régions du Québec, dont celles de Laurentides–Labelle tout au long de la session. « L'appui du Bloc aux producteurs agricoles est indéfectible : nous en avons fait une condition de notre appui au budget, en plus de défendre un projet de loi mettant fin aux brèches dans la gestion de l'offre et d'en coparrainer un autre sur le transfert intergénérationnel des fermes. Nous avons appuyé les agriculteurs pour qu'Ottawa règle le fiasco des travailleurs étrangers temporaires et, notamment, obtenu qu'il retire à l'entreprise *Switch Health* la gestion de leurs tests de dépistage. Nous avons déposé un projet de loi pour créer un crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés qui veulent s'établir en région. Nous avons déposé des plans concrets pour créer des emplois à travers la maximisation du potentiel forestier et pour soutenir nos petits commerces locaux. Nous avons également été les seuls à prendre le parti des pêcheurs en affrontant l'incompétence fédérale dans la gestion des ports et des installations de pêche dans l'Est-du-Québec. Le Bloc Québécois a été debout pour toutes les régions du Québec », a fait valoir la députée de Laurentides–Labelle.

« Nos députées et députés ont accompli un travail absolument exceptionnel tout au long de cette dernière session malgré un fonctionnement atypique », a tenu à souligner M. Blanchet.

« En rétrospective, le Bloc Québécois remplit ses promesses à Ottawa malgré les difficultés entraînées par la crise sanitaire. Nous avons porté dans toutes nos actions parlementaires les engagements que nous avons pris auprès des Québécoises et des Québécois. Aujourd'hui, alors que nous espérons impatiemment le retour à la normalité, je suis fière de réaliser que le travail de l'équipe du Bloc Québécois a contribué à ce que les Québécois sortent de cette crise prêts à rebondir. Le Québec peut avoir confiance qu'après avoir pu compter sur le Bloc Québécois durant les mois plus sombres et il pourra compter sur nous lors de sa relance tant attendue », a conclu Marie-Hélène Gaudreau.

### **Source :**

Mathieu Laroche Casavant  
Adjoint parlementaire et conseiller politique  
Députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau  
Cell. : 613 402-4673